



*Fonds National d'Aide  
aux Victimes de  
L'Aviation Belge a.s.b.l.*

# **Déclaration Vie Privée de l'asbl Fonavibel**

(version 05/07/2018)

## **1. Objet et but de la Déclaration Vie Privée**

L'asbl Fonavibel attache une grande importance à la protection de la vie privée. Les données à caractère personnel de ses membres et de ses protégés sont traitées conformément à la loi belge relative à la protection des données à caractère personnel et, à compter de son entrée en vigueur, au Règlement général sur la protection des données 2016/679 (RGPD). Pour toute question concernant la protection des données à caractère personnel, le secrétariat de Fonavibel peut être contacté par courrier au Quartier Major HOUSIAU, Martelarenstraat, 181 à 1800 PEUTIE ou par mail à l'adresse [Fonavibel@mil.be](mailto:Fonavibel@mil.be).

Le but de cette Déclaration Vie Privée est d'informer les membres et protégés des données à caractère personnel que Fonavibel utilise, des raisons pour lesquelles elles sont utilisées et partagées, de la durée de leur conservation et des modalités d'exercice des droits relatifs à ces données.

## **2. Description des données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel qui sont traitées par Fonavibel sont les suivantes :

En ce qui concerne les membres :

- Identification (nom, prénom, sexe, langue) ;
- Contact (adresses postale et électronique, numéro de téléphone) ;
- Données des membres militaires (unité, e-mail militaire, matricule) ;
- Date de paiement de la dernière cotisation.

En ce qui concerne les protégé(e)s :

- Identification (nom, prénom, sexe, langue) ;
- Contact (adresses postale et électronique, numéro de téléphone) ;
- Informations relatives aux études des enfants protégé(e)s (année et niveau) ;
- Informations sociales (état civil, composition familiale, relation avec le défunt, âge) ;
- Données financières (compte bancaire, interventions financières de l'asbl).

## **3. Pourquoi enregistrer les coordonnées personnelles ?**

Fonavibel enregistre les coordonnées de ses membres et de ses protégés afin :

- de pouvoir traiter et suivre les cotisations annuelles de ses membres,

- de permettre de garder le contact social avec ses membres et protégé(e)s en les invitant à et/ou en les informant quant aux activités organisées à leur profit,
- de vérifier si un membre décédé se trouve dans les conditions pour devenir protégé(e),
- de pouvoir accorder, suivre et gérer toutes les interventions sociales auxquelles les protégés ont droit.

#### **4. Limitations**

Fonavibel ne traite les données à caractère personnel des mineurs que si l'autorisation en a été donnée par le parent ou le représentant légal.

Fonavibel ne traite jamais de données relatives aux origines raciales ou ethniques, aux opinions politiques, religion, convictions philosophiques ou l'appartenance syndicale, données génétiques, vie sexuelle ou orientation sexuelle.

#### **5. Durée de conservation**

Les données à caractère personnel des membres sont conservées :

- jusqu'à 3 ans après le paiement de la dernière cotisation

Les données à caractère personnel des protégés ne sont conservées que :

- si ces derniers restent intéressés par les activités organisées à leur profit, ou
- s'ils sont susceptibles de recevoir un soutien de l'asbl.

#### **6. Respect de la confidentialité**

Les données à caractère personnel ne sont pas communiquées à des tiers et sont utilisées exclusivement par Fonavibel.

Toutes les personnes qui peuvent accéder aux données à caractère personnel des membres et des protégés pour le compte de l'asbl Fonavibel sont tenues à la confidentialité.

Les collaborateurs de l'asbl ont été informés de l'importance de la protection des données à caractère personnel.

#### **7. Voies de recours**

Moyennant une demande écrite, datée et signée, ainsi que la justification de votre identité, vous pouvez obtenir de Fonavibel, gratuitement :

- la communication écrite des données vous concernant en notre possession ;
- la rectification, la limitation du traitement, la suppression des données qui ne sont pas exactes, incomplètes ou non pertinentes.

Si vous vous estimez lésé, vous pouvez également, sur base de l'article 77 du RGPD, vous adresser ou déposer une plainte auprès de la Commission de la protection de la vie privée (dénommée Autorité de protection des données à dater du 25 mai 2018) à l'adresse suivante : rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles q(Tel +32 2 274 48 00 – Fax +32 2 274 48 35 – [commission@privacycommission.be](mailto:commission@privacycommission.be)).